

Le progrès de ces dépenses d'année en année est, selon l'expression du député Corbetta, quelque chose d'énorme, quelque chose d'incroyable : *Qualche cosa di enorme, qualche cosa di incredibile.* En effet : En 1868, c'est au même député Corbetta que j'emprunte ces chiffres, le budget des dépenses était de 998 millions ; en 1869, d'un milliard 100 millions ; en 1870, d'un milliard 111 millions ; en 1871, d'un milliard 498 millions ; et pour cette année 1874, il était d'un milliard 528 millions.

Naturellement, l'impôt suit une marche ascendante proportionnelle ; mais il n'y suffit pas, et chaque année le déficit augmente, la dette monte.

En 1861, le déficit était de 39 millions ; en 1871, de 84,232,761 ; en 1872, de 233,019,109 ! En 1861, la dette publique de l'Italie était de 111 millions (je parle des intérêts), en 1871, elle est de 440 millions, représentant un capital de dix milliards.

Comment, d'ailleurs, s'étonner de ce déficit du budget et de ce flot montant de la dette, quand sur un budget de 1 milliard 309 millions de recettes prévues pour l'année 1874, il faut en prélever, d'abord pour des droits acquis, pour les intérêts de la dette, garanties et dotations, une partie intangible de près d'un milliard (931 millions 160,059) sur laquelle aucune économie n'est possible !

Ainsi donc, la dette marche toujours, toujours, et l'impôt aussi.

Il est constaté qu'avant 1860, la moyenne d'impôt payé en Italie par chaque habitant n'était que de 19 fr. 83 c., y compris les impôts provinciaux et municipaux. En 1873, chaque habitant a payé en moyenne 44 fr. 63 c. ; c'est à dire que depuis 1861, l'impôt a plus que doublé.

Sous l'aiguillon de cette dette, et la nécessité de cet impôt, les exigences de la fiscalité italienne sont devenues quelque chose de prodigieux.

On m'a cité tel collège à Rome qui, avant 1870, payait 300 fr. d'imposition au gouvernement pontifical : il vous en paie aujourd'hui 3,800 !

Je sais tel particulier, dont la fortune ne s'élève pas au-dessus d'une honnête aisance, et qui aujourd'hui paie à Rome 9,000 fr. pour une maison taxée autrefois à 400 fr.

De 400 à 9,000 fr., le fait paraît incroyable : il m'a été formellement attesté.

Nos pieux établissements, je l'ai dit, payaient sous le gouvernement pontifical 11,500 fr. : aujourd'hui 28,000 fr., et bien tôt, peut-être, 34,000 !

Tel est le progrès de l'impôt.

Si nous l'examinons maintenant en détail, que verrions-nous ? Ah ! vos financiers sont gens de ressources, Monsieur le ministre, et votre unité coûte cher à l'Italie.

Un député n'a-t-il pas récemment démontré à la tribune qu'un morceau de pain, avant d'être mangé, a payé 21 impositions ! Un pauvre prêtre présente fin mars son certificat de vie pour toucher la modique pension que vous lui allouez ; on lui demande le certificat de fin février et de fin janvier. Certes, puisqu'il vivait fin mars, il n'y avait pas de doute qu'il ne vécût fin février et fin janvier. Mais on voulait lui faire payer trois timbres au lieu d'un.

Je m'arrête et je conclus.

Certes, je suis loin d'avoir tout dit sur la spoliation et l'oppression de l'Eglise à Rome et dans l'Italie ; si cependant, Monsieur le ministre, en quelque détail j'avais été induit en erreur, je suis prêt à le reconnaître publiquement et à le désavouer ; je ne veux que la vérité et la vérité la plus certaine ; mais l'ensemble du tableau que j'ai tracé n'en subsisterait pas moins et suffirait à démontrer combien étaient fondées ces plaintes que le Saint-Père émettait dans sa dernière Encyclique :

« Avec une criminelle habileté, on nous retire peu à peu tous les moyens et les secours qui nous rendent possible le gouvernement de l'Eglise universelle. Qui ne voit clairement aujourd'hui combien est fautive cette affirmation que par l'usurpation de Notre capitale la liberté du Pontife romain dans l'exercice de son pouvoir spirituel et dans ses rapports avec l'univers catholique n'a pas été amoindrie ? »

Devant cette douloureuse réalité, je me sens assailli de mille pensées ; mais il faut que je les refoule, puisque nous sommes

ce retard, et, au lieu de l'attendre davantage, je m'acheminai à pied vers sa maison, située à peu de distance de la mienne. La soirée précédente ne m'avait laissé aucune inquiétude, et la tristesse de la veille était, chez moi, effacée par la joie du matin.

J'arrivai, je trouvai la porte ouverte. Aucun serviteur n'était là pour m'annoncer. Un silence inusité régnait partout. Je traversai une galerie, un grand salon, un cabinet, sans rencontrer personne, j'arrivai enfin à la chambre de Stella, où le petit lit d'Angiolina était placé à côté de celui de sa mère. J'entrai... Oh ! comment dépeindre le spectacle qui s'offrit à ma vue ! Comment dire ce que la surprise, la pitié, la tendresse et la douleur me firent éprouver à la fois !

Machère et malheureuse Stella était assise au milieu de la chambre, et elle tenait son enfant étendue sur ses genoux, son enfant, pâle, inanimée, en apparence sans vie !

Elle ne pleurait pas, elle ne parlait pas. Elle leva un instant vers moi ses yeux démesurément grands, elle me regarda. Quel regard ! mou Dieu ! Il exprimait cette douleur que les mères seules peuvent connaître, et au-delà de laquelle il n'y a rien ici-bas !... Je tombai à genoux près d'elle. Angiolina respirait encore. Mais elle était épuisée. Elle ouvrit un moment ses beaux yeux... Un éclair de connaissance tra-

vers sa mère, et il passa de sa mère à moi, et de moi à sa mère, puis il se ferma.

Un tressaillement convulsif agita ses membres, et ce fut fini. L'ange était au ciel, la mère avait perdu sur terre son unique enfant !

Les plus longues années n'effacent point le souvenir d'une heure semblable, et le temps, qui parvient à adoucir toutes les douleurs, n'apporte jamais la faculté de parler de celui-ci : les mères qui ont été frappées par ce glaive ne le peuvent, les autres ne l'osent. La femme qui n'a pas d'enfant, en présence de celle qui vient de perdre le sien, ne peut que s'incliner avec respect et en silence, comme devant la majesté souveraine de la douleur !

Je ne dirai rien non plus des heures qui avaient précédé celle-ci, si ce n'est que l'acablement de la veille au soir présageait, chez l'enfant, le mal qui s'était déclaré, violent et soudain, au milieu de la nuit. Après s'être apaisé vers le jour, il avait recommencé une heure plus tard, pour aller en croissant et ne plus se ralentir jusqu'à la fin.

Pour moi, qui avais donné à Angiolina toute cette place demeurée vide dans ma vie, l'excès de ma douleur servait à me faire mesurer celle du cœur plus déchiré que le mien, et à qui la mort venait de tout ravir en un coup.

Je songeai, un frémissant, que cette

douleur surpassait la mienne, et je n'osai point penser à moi-même en présence d'une catastrophe qui jetait dans l'ombre toutes les souffrances que j'avais connues jusqu'à ce jour. Quel remède aux maux exagérés ou imaginaires de la vie, qu'une semblable apparition sur la route de la réalité la plus terrible du malheur !

Mais ce départ préparé depuis si longtemps, cette réunion appelée par tant de vœux, obtenue par tant d'efforts, de quel prix fallait-il le payer aujourd'hui !

Quitter Stella dans sa douleur, c'était là une épreuve que je n'avais pas prévue et à laquelle le plus impérieux devoir pouvait seul me faire consentir. Il le fallait pourtant ; mais ce ne fut pas du moins sans avoir réussi à satisfaire le seul vœu de son cœur brisé : «... Se séparer pour quelques mois du monde, vivre seule, libre de se livrer exclusivement au cher et céleste souvenir de sa joie perdue... »

Stella n'avait pas proféré de plaintes. Sa douleur était muette. Mais elle avait formulé ce désir. Il fut exaucé. Livia obtint pour elle une retraite dans la partie non cloîtrée de son couvent. Ce fut là que je la quittai, la laissant à l'ombre de ce doux sanctuaire, près du cœur le plus tendre et le plus fort sur lequel le sien pût s'appuyer, en présence de cette splendeur et calme nature, et sous le voile brillant de ce

Nous demandons cependant à la bonne volonté des hommes d'aider ici la Providence. S'ils refusent, la Providence fera à sa place. Elle appartient au dernier mot.

Un député italien invoquait naguère à la tribune l'Éternelle Justice. Il fut mal accueilli. Mais n'importe, l'Éternelle Justice existe, et tôt ou tard elle a son jour.

C'est ce qui fait que j'espère, et veux espérer contre toute espérance.

Telles sont, Monsieur, les réflexions que j'ai cru devoir mettre sous vos yeux. Vous le voyez, comme je l'ai dit en commençant, ce n'est pas à la guerre que je fais appel. Non ; je ne m'adresse qu'à la sagesse politique, au patriotisme, et enfin à la conscience des honnêtes gens.

Permettez-moi d'ajouter que je m'adresse aussi, Monsieur, à vos sentiments personnels : souvenez-vous de ce vénérable Pontife dont vous fîtes le ministre, qui se confia à vous, et dont la Providence a voulu conduire, à travers tant d'amertumes, l'auguste vieillesse au-delà même des années de Pierre, pour ménager au monde le spectacle prolongé de la plus magnanime résignation dans le malheur, et aussi pour tenir une porte toujours ouverte au repentir et à l'espérance.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'hommage de tous les sentiments que j'ai l'honneur de vous offrir.

† Félix. *Evêque d'Orléans.*
Menthon-St-Bernard (Hie-Savoie), 25 août 1874.

ÉTRANGER

LE TREMBLEMENT DE TERRE À GUATEMALA. — Des détails complets nous arrivent ce matin par la voie de New-York sur le tremblement de terre qui eut lieu dans le Guatemala en septembre dernier et dans lequel la ville d'Antigua fut presque entièrement détruite et qui causa la mort de 32 personnes. Il paraît que la catastrophe est en quelque sorte tombée sur la ville comme un coup de foudre. Des secousses que rien ne faisait pressentir ont violemment ébranlé le sol. Les vacillations allaient de l'est à l'ouest. Le mouvement général s'est fait sentir par une suite de fortes vibrations à la fois verticales et horizontales, semblables à la vague roulante. Ces ondulations soulevaient le sol à la hauteur d'un pied. Tous ceux qui, à l'heure du soir, se trouvaient dans les rues, furent renversés à terre. La scène était l'une des plus terribles à la fois et des plus émouvantes que l'on puisse imaginer. Aux cris perçants de la populace, aux craquements et à la chute des murs et des maisons s'ajoutaient des bruits semblables au roulement du tonnerre et partant des entrailles de la terre. L'épouvante fut d'autant plus grande et poignante que tout cela se passait pendant la nuit. La première secousse dura une demi-minute ; pendant la nuit, plusieurs autres secousses moins violentes se succédèrent les unes aux autres. Les habitants survivants s'assemblèrent en plein air et passèrent le reste de la nuit à dire des prières et à chanter des cantiques et des hymnes religieux. Pendant le désastre on vit, chose horrible à dire, des bandits parcourir les rues, le poignard à la main, volant et pillant et menaçant de frapper de mort ceux qui leur résisteraient.

Le tremblement de terre fut légèrement ressenti à Guatemala, capitale de la République, et les Indiens accourus de l'intérieur ont rapporté la nouvelle que trois villages situés au pied du volcan du Fuego avaient été détruits pendant la même nuit.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

C'est aujourd'hui lundi, 19, que s'ouvre la session d'octobre du Conseil général. La séance sera probablement consacrée tout entière à la vérification des pouvoirs des nouveaux élus et à l'installation du bureau.

Les examens pour le volontariat d'un an, en 1874, sont terminés.

Nous avons vu le nombre des candidats qui ont subi les épreuves du concours s'est élevé au chiffre considérable de 13,608. Le nombre de ceux admis définitivement est de 11,140.

beau ciel, au-delà duquel elle croyait pouvoir suivre encore son trésor disparu. Et elle se sentait assurée de le retrouver un jour !

J'éprouvai une solennelle émotion lorsque, après avoir pris congé de mon frère et de tous les amis qui m'avaient accompagnée à bord, je me trouvais enfin sur le pont du bâtiment, seule avec Octavia et regardant fuir les montagnes, les collines, les villas, et disparaître enfin toutes les rives riantes et fleuries du golfe de Naples. Deux ans à peine s'étaient écoulés depuis le jour où, pour la première fois, ce spectacle avait frappé mes yeux. Mais, pendant cette courte période, tant de sentiments avaient agité mon cœur et tant d'événements traversé ma vie, que ce temps me semblait avoir eu la durée d'une existence tout entière.

Joies et peines, espérances ardentes et amers décomptes, souffrances aiguës, tentation périlleuse, lutte mortelle, grâce, enfin ! grâce lumineuse et insigne, tout cela s'était rapidement succédé, pour moi. Et à tous ces souvenirs, s'ajoutait maintenant la douleur récente qui avait marqué ce jour d'adieu d'un cachet déclinatoire et lugubre.

(A suivre).

L'avenir militaire donne à ce propos des renseignements qui prouvent que les examens n'ont pas été partout aussi sérieux que dans le Nord :

On pourrait croire qu'en présence des déplorable constatations sur l'insuffisance absolue d'instruction des volontaires, des mesures auraient été prises pour assurer leur recrutement parmi des sujets dont le niveau intellectuel serait suffisant.

Nous pensions, par exemple, que des ordres sévères auraient été donnés aux commissions réellement sérieuses, et surtout conformes au texte et à l'esprit de la loi.

Il ne paraît pas que les choses se soient passées ainsi partout. D'après nos correspondances, les errements des deux précédentes années ont été continués, et nous allons encore une fois voir arriver, dans nos régiments, un très-grand nombre de jeunes gens complètement incapables de suivre les cours institués pour eux.

Aussi, ce que nous avons déjà constaté deux fois va infailliblement se renouveler, c'est que la présence aux mêmes leçons de jeunes gens dont les capacités diffèrent d'une manière trop notable rend toute instruction absolument impossible et sans aucun fruit, même pour les plus intelligents.

Nous nous permettons d'appeler l'attention de l'autorité militaire supérieure sur des faits qui sont à notre connaissance, auxquels il faut attribuer l'origine du mal que nous signalons et qui produisent tant de plaintes dans l'armée contre l'institution du volontariat d'un an.

Ajoutons à ces observations du journal militaire que de plusieurs côtés on paraît s'être plaint de inscriptions antédates de certains jeunes gens, condescendance qui aurait pour but de permettre à quelques-uns, de pouvoir choisir avant leurs camarades se présentant régulièrement, les régiments dans lesquels le ministre autorisera le service de l'année. Ce sont là des abus qui causent des froissements inutiles et qu'il suffira certainement de signaler pour les voir disparaître une autre année.

Nous avons assisté hier matin, sur le Champ-de-Mars à Lille, au quatrième tir à la cible de la deuxième section des aspirants au grade d'officier dans l'armée territoriale. Une soixantaine de jeunes gens de Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières et Seclin y ont pris part.

Voici approximativement ce que nous avons pu apprendre sur le résultat de leur tir :

450 cartouches ont produit en cible, à 200 mètres, 302 balles, soit 67 0/0, avec un résultat de plus de mille points.

Le tir d'ensemble étant terminé pour les deux sections, il reste facultatif, pour chacun des candidats, l'usage du tir de la semaine, de la garnison.

Un certain nombre de carabiniers lillois et roubaixiens se disposent à étudier ce mode de tir. A cet égard, nous nous rendons volontiers l'écho des appréciations de quelques-uns de ces amateurs qui assistaient aux expérimentations de ce matin.

Dans les deux villes, les tireurs appartiennent généralement au monde des affaires, pourquoi ne pas leur laisser la latitude de s'exercer le dimanche matin ? Une vingtaine de chassepots, placés sous la direction d'un officier du tir, suffiraient pour satisfaire tous les amateurs, sans trop de perte de temps.

D'un autre côté, le tir de la garnison ne s'effectue point en temps de pluie continue. La petite marquisse qui se trouve au Champ-de-Mars protégerait suffisamment les tireurs civils contre les intempéries qui vont survenir.

Nous livrons les appréciations qui précèdent à qui de droit.

(Mémorial.)

Le Sport colombophile se propage ; il vient de se réunir à New-York une association dont le but est de s'occuper de tout ce qui a rapport à l'élevage du pigeon-voyeur.

Des renseignements ont été adressés aux principales sociétés belges, pour la mise à exécution de ce projet.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES DU 17 OCTOBRE. — Augustine Salembier, rue St-Elouther, — Alfred Leconte, Grande-Rue. — Oscar Lefevre, rue St-Jean. — Pierre Vansever, rue St-Jean. — Rosalie Vandenberghe, rue de l'Époule. — Georges Lerouge, sentier du Beau chène. — Marie Homblé, rue de Flandre. — Charles Capiau, rue Neuve de Fontenoy. — Marie Devos, rue Bernard. — Marie Meschez, rue des Récollets. — Jules François, Grande-Rue. — Alcide Creton, rue Blanchemaille. — Ernest Vanhoutrive, rue de l'Époule. — Charles Degels, au Pile. — Mathilde Franchomme, rue de la Vigne.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 17 OCTOBRE. — Charlotte Harté, 1 an, rue Vaucanson. — Liévine Duthoit, 66 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Michel Logé, 6 mois, rue des Longues-Haies. — Amélie Calin, 82 ans, ménagère, rue de la Rondelle. — Jules Bonte, 5 mois, rue Jacquart. — Augustine Salembier, 10 heures, rue St-Elouther.

MARIAGES DU 17 OCTOBRE. — Léon Wourlod, 21 ans, conducteur de machines, et Amélie Renaut, 21 ans, journalière. — Henri Cattoire, 24 ans, trieur de laines, et Marie Leloup, 20 ans, visiteuse de pièces.

CONVOI FUNÈBRE. Les amis et connaissances de la famille SALEMBIER BAUSART qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame HONORINE BAUSSART, décédée à Roubaix, le 18 octobre 1874, à l'âge de 40 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennels qui auront lieu le mercredi 21 courant, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Elouther, 29.

OBIT SOLENNEL. Un obit solennel anniversaire sera célébré le mardi 20 octobre 1874, à neuf heures, en l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Monsieur THÉOPHILE MATON, époux de dame JULIETTE AGACHE, décédée à Roubaix, le 19 septembre 1872, à l'âge de 32 ans.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS

PAIN DE MÉNAGE. Composé de deux tiers de blé blanché et un tiers de blé roux ou macaou. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à... 31.00

PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à... 34.00

PAIN BLANC. Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.

Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à... 37.00

PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS. Composé de fleur de première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à... 5.00

Les deux pains, à... 10.00

Les quatre pains, à... 20.00

Les huit pains, à... 40.00

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 19 octobre 1874. Publié le 14 octobre 1874.

Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT — Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix.

Cours de Physique

Mercrès 21 octobre, à 8 heures du soir. Du thermomètre : sa construction, ses espèces, importance de ses indications.

Faits Divers

M. Duruof, le héros du voyage commencé à Calais et terminé en mer, à 150 lieues de Grimsby, a sollicité l'autorisation de faire une ascension à Paris dans le jardin des Tuileries. Cette ascension se ferait au profit des deux marins anglais qui l'ont sauvé, lui et sa femme, au moment où ils allaient être engloutis par les vagues. Oxley, le patron de la barque, et son second ont été amenés de Grimsby par Duruof pour leur montrer Paris. Ils ne savent pas un mot de français et ont pour Duruof et sa femme un grand dévouement. Ils les suivent partout et si on l'autorise à faire son ascension des Tuileries, il les emmènera avec lui. Les recettes seront consacrées à leur acheter une barque de pêche.

Nous avons dit qu'un conflit a éclaté entre le directeur de l'Opéra et M. Faure. Le célèbre chanteur ayant donné sa démission, a cru devoir expliquer sa retraite par la lettre suivante adressée au *Gazette* :

Monsieur le directeur, Les motifs de la rupture qui a été produite entre M. Halanzier et moi n'étant pas présentés au public sous leur vrai jour, permettez-moi de les résumer en quelques mots et de vous en demander insertion dans le plus prochain numéro de votre estimable journal.

Voici les causes de cette rupture : 1° Le refus qui m'a été fait par le directeur de me laisser prendre part à la soirée donnée au bénéfice des Alsaciens.